



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **vendredi 1^{er} avril 2011** à 19 h 00 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

CONVOCAATION

Date	24/03/2011
Affichage	24/03/2011

**NOMBRE DES MEMBRES
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	24	9

THEME : **CULTURE 1**

OBJET : **EXPOSITION DE
GRAVURES AU CENTRE D'ART
CONTEMPORAIN**

Etaient Présents : POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, PEYTHIEU Eric, CODURI Laetitia, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, BOVETTO Fanny, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, ESCALLIER Karine, SEZANNE Philippe.

Etaient Représentés :

MUSSON Pascal pouvoir à CIRIO Raymond
MARCADET Didier pouvoir à FROMM Gérard
NICOLOSO Alain pouvoir à BRUNET Pascale
FABRE Mireille pouvoir à MARCHELLO Marie
BOVETTO Fanny pouvoir à DJEFFAL Mohamed
ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe

Absents-Excusés :

MUSSON Pascal, MARCADET Didier, NICOLOSO Alain, FABRE Mireille, BOVETTO Fanny, ESTACHY Monique, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed



Rapporteur : Nicole GUERIN

Dans la perspective de faire du Centre d'Art Contemporain un lieu d'exposition, d'échanges culturels et pédagogiques, il est proposé une exposition de gravures en partenariat avec l'association « Aqua Forte » dont le siège social est à Reims.

Aqua Forte, créée en 1999, s'est donné pour objectif de promouvoir l'art de l'estampe par la pratique de la gravure au sein de son atelier, ainsi que par des expositions de qualité.

L'exposition sera ouverte **du 16 juin au 6 juillet** tous les jours, sauf le mardi, de 15h à 19h. Les 16, 17 et 18 juin, Catherine Stévenot, Présidente de l'association, commentera cette exposition aux visiteurs. Une action de sensibilisation dans les collèges et les écoles primaires va se dérouler dans les prochains jours.

Le vernissage aura lieu le vendredi 17 juin à 19h.

L'accueil sera assuré par l'association les trois premiers jours, à la charge de la Commune par la suite.

La Ville prend aussi à sa charge une partie des frais de communication les frais d'assurance et met à disposition gratuitement le Centre d'Art Contemporain.

Elle sollicitera l'aide du Conseil Régional et du Conseil Général selon le budget ci-dessous.

La visite de cette exposition est gratuite.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De valider le budget prévisionnel.
- De solliciter une subvention de 500,00 € au Conseil Régional et une subvention de 500,00 € au Conseil Général pour soutenir cet événement.

Désignation	Dépenses	Financement	Recettes
Accrochage (association + commune)	Gratuit	Conseil Régional	500,00 €
Communication	400,00 €	Conseil Général	500,00 €
Vernissage	100,00 €	Commune	600,00 €
Assurance	150,00 €		
Personnel d'accueil à la charge de la commune	950,00 €		
Total	1 600,00 €	Total	1 600,00 €

- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

NE VOTE PAS : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

TRANSMIS LE 5 - AVR. 2011

PUBLIÉ LE 5 - AVR. 2011

NOTIFIÉ LE

Le Maire

Gérard ROMM
